Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES

COMMUNE DE

TOURRETTES-SUR-LOUP

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES RELATIF AUX MOUVEMENTS DE TERRAIN

CARTE DE QUALIFICATION DES ALEAS 1/5000
PARTIE OUEST

Préfet des Alpes-Maritimes
DDTM-G 3323

Georges-François LECLERC

Août 2018

PRESCRIPTION DU PPR : arrêté du 27 juillet 2015 portant modification de l'arrêté du 13 août 2003 prorogé par arrêté du 27 juin 2018	
ENQUETE DU : 12 mars 2018 AU : 13 avril 2018	
APPROBATION DU PPR : 31 AOUT 2018	
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER SERVICE DEPLACEMENTS RISQUES SECURITE	SOL CONCEPT

LÉGENDE

Niveau d'aléa

- 4 - aléa très fort
- 3 - aléa fort
- 2 - aléa moyen
- 1 - aléa faible
- 0 - sans phénomène connu
- Périmètre d'étude

Nature du phénomène

G : glissement

E : effondrement

Eb : éboulement chute de blocs

Em : éboulement rocheux en masse

Ra : ravinement

N